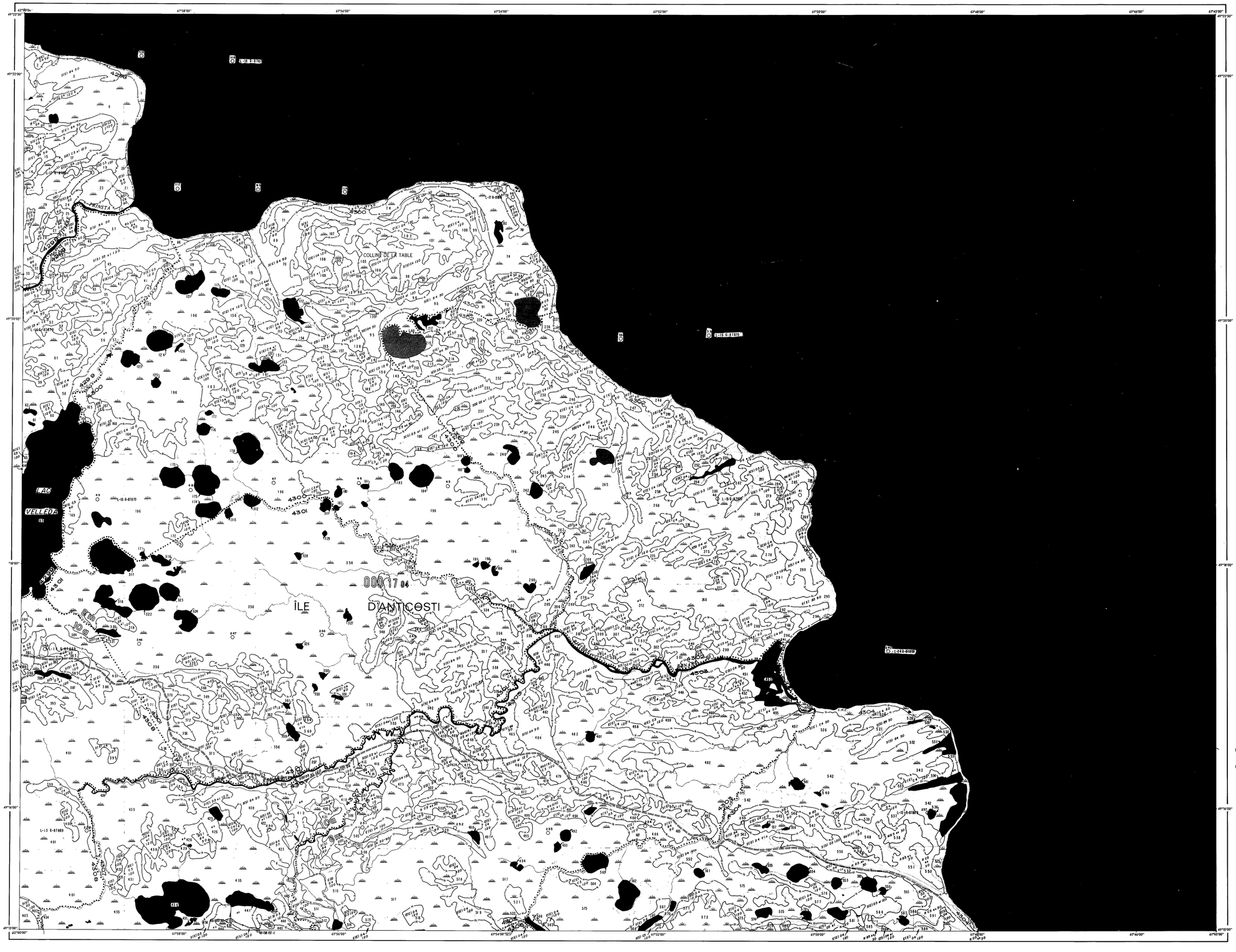

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire, pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement: droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, hélésiège, hélski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, dique
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

BÉTONNIÈRE (groupements et sous-groupements)
Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à pruche
— — à mélèze
— — (plantation)
Pessière
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée réseaux)
— — à thuya (cèdre)
— — à pruche
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — (le sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée réseaux)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à mélèze
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — — et/ou rouge (le pin occupant plus de 75% de la portée réseaux)
— — — — — avec thuya (cèdre)
— — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — — avec mélèze
— — — — — avec pin gris
— — — — — avec pruche
— — — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — — (plantation de pin sylvestre)
Pinède à pin rouge
— — — — — (le pin rouge occupant plus de 75% de la portée réseaux)
— — — — — avec thuya (cèdre)
— — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — — avec mélèze
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin gris
— — — — — avec pruche
— — — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — — (plantation de pin sylvestre)
Pinède à pin gris
— — — — — (le pin gris occupant plus de 75% de la portée réseaux)
— — — — — avec thuya (cèdre)
— — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — — avec mélèze
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec pruche
— — — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — — (plantation de pin sylvestre)
Cédrière
— — (le thuya occupant plus de 75% de la portée réseaux)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Pruchière
— — (la pruche occupant plus de 75% de la portée réseaux)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de pruche)
Mélèzin
— — (le mélèze occupant plus de 75% de la portée réseaux)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze brun)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements) — Tendance feuillue / Tendance résineuse
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec thuya
— — — — — avec mélèze
— — — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleau à bouleau blanc avec sapin
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Bouleau à bouleau jaune avec pin blanc
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Peuplerie avec sapin
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec mélèze
Cédrière à feuillus tolérants
Cédrière résineuse
Mélangés à feuillus tolérants
— — sur station humide

FEUILLUS (groupements)
Feuillus
— — à essences intolérantes
— — à essences tolérantes
— — à feuillus durs
(plantation)
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — à bouleau jaune
Peuplerie
Cédrière
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — à bouleau jaune
— — à peuplier
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — — de peuplier
— — — de peuplier hybride
— — — de tilleul d'Amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Jumelé

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisseur légère
Coupe partielle
Coupe totale
Brûlé partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche visiblement — ⊖ 1-50% — ⊕ 51-99%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Brûlis totale
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
80-30 "	30-80 "
80-50 "	50-80 "
80-50 "	50-80 "
100-50 "	50-100 "
100-50 "	50-100 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Pour 2 dominance de feuillus tolérants, inférieur des tiges entre 0 et 30 ans
Vieilleuse inéquienne: Pour 2 dominance de feuillus tolérants, supérieur des tiges entre 30 et 70 ans
Pour 2 dominance de feuillus tolérants, supérieur des tiges entre 30 et 70 ans
Autres peuplements, inférieur des tiges et plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Modérée	31 à 45%	P
Forte	46 à 60 %	P
Abrupte	61 % et plus	P
Superficie entourée de pentes	> 31%	P

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 12 C 13 ⊕ 10 C
— station
— classe de pente
— classe d'âge
— perturbation
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous group. d'essences
— groupement d'essences

R C 15 ⊕ 10 I
— classe de pente
— classe d'âge
— défoliation ou origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: GAUTHIER, RIVENT & ASS.
SIGNATURE: [illegible]
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

Carte forestière: Photographie aérienne: 1987; Année de publication: 1988; Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/2/88
Déclinaison magnétique: 25° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 96-1
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 2

000 17 04

Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres

Bassin hydrographique: 22408
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée

Municipalité: 97100
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Porcelle: 4304*
Région écologique: 8m*
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 910 MINGANIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

12-E-9			
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
12-E-8		12-F-5	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
12-E-1		12-F-4	

12 F/5 S.O.

ÎLE D'ANTICOSTI